



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 106195

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur la situation des universités françaises. La France dépense en moyenne 6 800 euros par étudiant, contre 9 000 euros pour la moyenne des pays de l'OCDE. Les étudiants en classe préparatoire dans l'Hexagone sont plus avantagés : 13 000 à 24 000 euros par an et par étudiant. Une solution proposée par certains présidents d'université serait d'établir des droits d'inscription en fonction des revenus. Aussi, il souhaiterait connaître son avis en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106195

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10510